



Belgique-België  
P.P.  
6040 Jumet Gohyssart  
6/1578

P505352

# *Spites*

*le mensuel d'information des communautés  
chrétiennes de l'Unité Pastorale refondée  
Sainte Marie-Madeleine*

41<sup>e</sup> année                      N° 10                      Novembre 2019

Bureau de dépôt : Jumet Gohyssart

Ed. resp. : P. Massengo, rue de Gosselies, 2 - 6040 Jumet

Administration : M.Th Dofny

rue Basile, 16 - 6040 Jumet - 071/34 35 12



Prière

## Pour ta Parole

Grâce te soit rendue pour ta Parole, ô Dieu notre Père,  
où nous recueillons la promesse  
de ce que tu veux nous donner toi-même.

Au milieu de nos vies agitées, troublées,  
connaissant parfois quelques joies  
mais si souvent de grandes épreuves  
du corps, de l'esprit ou de l'âme,  
tourmentées par tant de choses diverses  
dans le tumulte du monde qui nous entoure,  
nous te bénissons de nous permettre  
de nous arrêter un instant  
pour écouter ce que tu as à nous dire.

Que la méditation de Ta Parole  
mette véritablement dans nos cœurs  
une lumière nouvelle qui éclaire notre chemin,  
pendant les jours qui viennent,  
et nous rende capable d'être dans le monde  
de meilleurs annonciateurs de ton amour,  
par notre service, notre témoignage  
et notre propre amour.

## EDITO

# Mois missionnaire extraordinaire octobre 2019

Chaque année, au mois d'octobre nous prions et nous faisons la collecte pour la mission universelle. De façon spéciale, le pape François avait décrété pour cette année un mois missionnaire extraordinaire.

Ci-dessous vous trouverez ce que dit notre évêque sur ce mois missionnaire extraordinaire.

Le 22 octobre 2017, le pape François envoie une lettre au cardinal Fernando Filoni, Préfet de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples. Par cette lettre, François décrète un *Mois missionnaire extraordinaire en octobre 2019*, afin de susciter une plus grande prise de conscience de la *missio ad gentes* et de reprendre avec un nouvel élan la transformation missionnaire de la vie et de la pastorale.

Le Pape François choisit le mois d'octobre 2019 car l'Église célèbre le 30 novembre 2019 le centenaire de la promulgation de la Lettre Apostolique *Maximum Illud*, par laquelle le Pape Benoît XV a voulu donner un nouvel élan à la responsabilité missionnaire d'annoncer l'Évangile. Pour quelle raison Benoît XV a-t-il promulgué cette Lettre Apostolique ?

### Les lignes directrices de Benoît XV

Tout d'abord parce que beaucoup de choses changent au lendemain de la première guerre mondiale. Les pays évangélisés au cours du XIXe siècle sont conscients d'être des colonies occidentales. Le colonialisme l'emporte sur tout autre objectif évangélique. Les missionnaires proviennent des pays colonisateurs. Les exigences du progrès, de l'industrie et du développement, afin de chercher de nouvelles terres pour vendre les produits et de nouveaux lieux pour s'approvisionner en matières premières, provoquent des conflits entre les nations européennes. Les motivations économiques sont à l'origine des guerres et s'étendent à toutes les colonies, spécialement en Afrique. Les peuples à évangéliser sont aussi victimes des conséquences de la guerre 14-18.

Benoît XV n'est pas le premier à publier sur la mission ad gentes. Grégoire XVI (1840), Pie IX (1880 et 1890) veulent renforcer la coopération de l'Église à travers les nombreuses constitutions missionnaires qui naissent un peu partout, en Afrique surtout.

Mais, durant la guerre 14-18, la mobilisation des jeunes gens et des adultes pour aller au front met un frein aux vocations missionnaires en Europe. De plus, les missionnaires des pays vaincus comme l'Allemagne et l'empire des Habsbourg sont considérés comme des défenseurs des intérêts de leur pays.

Benoît XV met en lumière le manque d'attention accordée aux vocations « indigènes », issues des régions à évangéliser. Beaucoup considéraient ces vocations comme quelque chose de subsidiaire.

Grâce à *Maximum Illud*, la mission universelle de l'Église est mieux appréhendée. Pie XI (1926) donne des directives qui mettent en application les suggestions de

Benoît XV. Pie XII (1951) encourage la nomination d'évêques issus du clergé « indigène ». En 1957, Pie XII propose l'envoi de prêtres *Fidei Donum*. Jean XXIII (1959) parle de la responsabilité missionnaire d'annoncer l'Évangile.

Benoît XV, grand diplomate, dont le rôle au cours de la première guerre mondiale commence seulement à être connu, ne mâche pas ses mots quand il parle de l'annonce de l'Évangile. L'Évangile n'est pas d'abord annoncé pour « accroître le nombre de baptisés », mais bien pour proposer une rencontre avec le Christ, née de la foi, au-delà des races, des cultures et des peuples. Benoît XV se plaint de l'existence de missionnaires qui, oubliant leur dignité, pensent plus à leur patrie terrestre qu'à la patrie céleste ; et ils ne souhaitent que distiller leur pouvoir et leur gloire avant toutes choses. Annoncer l'Évangile n'est pas quelque chose de facultatif, mais un élément indispensable, prioritaire.

Dans l'acte d'évangéliser, il ne faut pas détruire la culture de la région pour la remplacer par la culture européenne. Benoît XV refuse que les missionnaires « reproduisent » en Afrique ou ailleurs des « territoires » qui copient la manière de vivre en Église dans les pays d'où ils viennent. De même, il refuse que des institutions missionnaires se considèrent comme les propriétaires de « territoires de mission ». Benoît XV distingue les frontières géographiques et politiques des circonscriptions « ecclésiastiques ».

Grâce à cette manière d'envisager l'annonce de l'Évangile, Benoît XV promeut la mission *ad gentes* dans les Églises particulières, les diocèses. À partir de Benoît XV, les « territoires de mission » deviennent progressivement des « Églises locales ». Les évêques de ces Églises, pour la plupart issus de l'Europe, auront comme successeurs des évêques « issus de l'univers local ». Ceci empêchera à l'avenir la « décapitation » des Églises locales. En effet, en cas de conflit, les missionnaires issus d'Europe sont expulsés, renvoyés dans leur pays d'origine.

Benoît XV soutient la nécessité de promouvoir les vocations autochtones. Les meilleurs évangélistes sont ceux qui connaissent la langue et la culture locale et sont membres de la communauté à laquelle l'Évangile est annoncé. Ceci est dit parce qu'en certains endroits, les missionnaires s'adressent au peuple dans une des langues européennes, en demandant à des interprètes de traduire. Ces interprètes, des prêtres originaires du peuple local, sont, dans ce cadre, considérés comme des auxiliaires. Finalement, ils apparaissent comme des étrangers dans leur propre pays.

## **Vatican II (1962-1965)**

Pour discerner ce que Vatican II entend par mission *ad gentes*, il faut évidemment bien lire le décret *Ad Gentes* (7 décembre 1965), mais aussi, comme l'écrivait l'expert au Concile Josef Ratzinger en 1967, la constitution dogmatique sur l'Église, *Lumen gentium*, n° 13 à 17 (21 novembre 1964).

- **Lumen Gentium (1964)**

La constitution dogmatique sur l'Église a un chapitre Ier qui évoque le *mystère de l'Église*. Le synode diocésain (2011-2013) nous a permis d'approfondir la sacramentalité de l'Église. Elle est signe et moyen de l'union personnelle avec Dieu, signe et moyen de l'unité du genre humain.

Le chapitre II parle de l'Eglise comme Peuple de Dieu (n°9 à 17). C'est dans ce chapitre que nous trouvons ce qu'on entend par universalité ou « catholicité » de l'Eglise. *A faire partir du peuple de Dieu, tous les hommes sont appelés. C'est pourquoi ce peuple, demeurant uni et unique, est destiné à se dilater aux dimensions de l'univers entier et à toute la suite des siècles pour que s'accomplisse ce que s'est proposé la volonté de Dieu créant à l'origine la nature humaine dans l'unité, et décidant de rassembler enfin dans l'unité ses fils dispersés (...). Ainsi, l'unique peuple de Dieu est présent à tous les peuples de la terre, empruntant à tous les peuples ses propres citoyens, citoyens d'un royaume qui n'est pas de nature terrestre, mais céleste (...). En vertu de cette catholicité, chaque portion apporte aux autres et à toute l'Eglise le bénéfice de ses propres dons, en sorte que le tout et chacune des parties s'accroissent par un échange mutuel universel et par un effort commun vers une plénitude dans l'unité (...)* (n°13).

C'est dans le prolongement de cette « définition » que la constitution dogmatique situe les fidèles catholiques (dont les catéchumènes), les chrétiens non-catholiques ainsi que les non-chrétiens (n°14 à 16).

Et cette constitution en arrive au caractère missionnaire de l'Eglise : *Tout comme il a été envoyé par le Père, le fils lui-même a envoyé ses apôtres en disant : « Allez donc enseigner toutes les nations les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je vais être avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des temps. ». Ce solennel commandement du Christ d'annoncer la vérité du salut, l'Eglise l'a reçu des apôtres pour en poursuivre l'accomplissement jusqu'aux extrémités de la terre. C'est pourquoi elle fait siennes les paroles de l'Apôtre : « Malheur à moi si je ne prêchais pas l'Evangile » : elle continue donc inlassablement à envoyer les hérauts de l'Evangile jusqu'à ce que les jeunes Eglises soient pleinement établies et en état de poursuivre par elles-mêmes l'œuvre d'évangélisation. L'Esprit Saint la pousse à coopérer à la réalisation totale du dessein de Dieu qui a fait du Christ le principe du salut pour le monde entier. En prêchant l'Evangile, l'Eglise dispose ceux qui l'entendent à croire et à confesser la foi, elle les prépare au baptême, les arrache à l'esclavage de l'erreur et les incorpore au Christ pour croître en lui par la charité jusqu'à ce que soit atteinte la plénitude. Son activité n'a qu'un but : tout ce qu'il y a de germes de bien dans le cœur et la pensée des hommes ou dans leurs rites propres et leur culture, non seulement ne pas le laisser perdre, mais le guérir, l'élever, l'achever pour la gloire de Dieu, la confusion du démon et le bonheur de l'homme. A tout disciple du Christ incombe pour sa part la charge de l'expansion de la foi (...). Ainsi, l'Eglise unit prière et travail pour que le monde entier dans tout son être soit transformé en peuple de Dieu, en Corps du Seigneur et temple du Saint-Esprit, et que soient rendus dans le Christ, chef de tous, au Créateur et Père de l'univers, tout honneur et toute gloire* (n°17).

- **Ad Gentes (1965)**

Le décret commence par ces mots : *Envoyée par Dieu aux païens pour être le sacrement universel du salut, l'Eglise, en vertu des exigences intimes de sa propre catholicité, et obéissant au commandement de son fondateur, est tendue de tout son effort vers la prédication de l'Evangile à tous les hommes (...). Aussi le saint Concile, tout en rendant grâce à Dieu pour les œuvres magnifiques accomplies par le zèle*

*généreux de l'Eglise tout entière, désire-t-il esquisser les principes de l'activité missionnaire, et rassembler les forces de tous les fidèles pour que le peuple de Dieu, s'avançant par la porte étroite de la croix, étende partout le règne du Christ Seigneur qui embrasse les siècles de son regard, et qu'il prépare les voies à son avènement (n°1).*

Le chapitre Ier donne les principes doctrinaux de l'activité missionnaire (n°2 à 9). Partant de la Trinité (le dessein du Père, la mission du Fils, la mission du Saint-Esprit), il décrit l'envoi en mission de l'Eglise. *Cette tâche (la mission), c'est par l'Ordre des évêques, à la tête duquel se trouve le successeur de Pierre, qu'elle doit être accomplie, avec la prière et la collaboration de toute l'Eglise ; elle est unique et la même, partout, en toute situation, bien qu'elle ne soit pas menée de la même manière du fait des circonstances. Par conséquent, les différences qu'il faut reconnaître dans cette activité de l'Eglise ne dérivent pas de la nature intime de la mission elle-même mais des conditions dans lesquelles elle est menée. Ces conditions dépendant soit de l'Eglise, soit même des peuples, des groupes humains ou des hommes à qui s'adresse la mission (...). Les initiatives particulières par lesquelles les prédicateurs de l'Evangile envoyés par l'Eglise et allant dans le monde entier s'acquittent de la charge de prêcher l'Evangile et d'implanter l'Eglise parmi les peuples ou les groupes humains qui ne croient pas encore au Christ, sont communément appelées « missions » ; elles s'accomplissent par l'activité missionnaire, et sont menées d'ordinaire dans des territoires déterminés reconnus par le Saint-Siège (...). Il faut que, nées de la parole de Dieu, des Eglises particulières autochtones suffisamment établies croissent partout dans le monde, jouissent de leurs ressources propres et d'une certaine maturité ; il faut que, pourvues de leur hiérarchie propre unie à un peuple fidèle, et des moyens accordés à leur génie, nécessaires pour mener une vie pleinement chrétienne, elles contribuent au bien de toute l'Eglise(...). Ainsi l'activité missionnaire au milieu des nations diffère tant de l'activité pastorale à mener à l'égard des fidèles, que des initiatives à prendre pour rétablir l'unité des chrétiens. Cependant, ces deux domaines sont très étroitement liés avec l'activité missionnaire de l'Eglise : la division des chrétiens en effet nuit à la cause très sacrée de la prédication de l'Evangile à toute créature, et pour beaucoup, elle ferme l'accès à la foi.*

Le chapitre II envisage l'œuvre missionnaire elle-même (n°10 à 18). Après avoir montré que deux milliards d'êtres humains n'ont pas encore entendu le message évangélique (nous sommes en 1965), le décret parle du témoignage chrétien (témoignage de la vie et dialogue ; présence de la charité), de la prédication de l'Evangile et du rassemblement du peuple de Dieu (évangélisation et conversion ; catéchuménat et initiation chrétienne), de la formation de la communauté chrétienne (formation de la communauté ; établissement du clergé local ; formation des catéchistes ; promotion de la vie religieuse).

Le chapitre III vise directement les Eglises particulières (ou diocèses) (n° 19 à 22). Le chapitre donne les critères pour ériger un diocèse. Il souligne l'importance du ministère de la parole pour que l'Evangile parvienne à tous. C'est le rôle de l'évêque, des prêtres locaux, des religieux, des conférences épiscopales. Et on découvre dans ce chapitre : *Pour que ce zèle missionnaire commence à fleurir chez les frères de la même patrie, il convient tout à fait que les jeunes Eglises participent effectivement à la mission universelle de l'Eglise en envoyant elles aussi des missionnaires qui*

*pourront annoncer l'Évangile par toute la terre, bien qu'elles souffrent d'une pénurie de clergé (n°20). Le chapitre en vient enfin aux laïcs : Les laïcs qui sont fidèles, appartiennent à la fois au Peuple de Dieu et à la société civile ; ils appartiennent à leur nation ; ils y sont nés ; ils ont commencé à participer par l'éducation à ses trésors culturels, ils sont liés à sa vie par des liens sociaux de forme multiple ; ils sentent ses problèmes comme étant les leurs propres, et ils s'appliquent à les résoudre ; ils appartiennent aussi au Christ, parce qu'ils ont été régénérés dans l'Église par la foi et le baptême afin d'être au Christ par leur vie et leur action nouvelles, afin aussi que dans le Christ tout soit soumis à Dieu, et qu'enfin Dieu soit tout en tous. Pour conclure, le chapitre propose une réflexion théologique dans chaque grand territoire socio-culturel de sorte que soit bien mûrie une profonde adaptation de la foi chrétienne selon les coutumes, le sens de la vie, l'ordre social/*

Le chapitre IV parle des missionnaires (n°23 à 27). Il s'agit de montrer les différents critères pour devenir missionnaire : la vocation ; la spiritualité, la formations spirituelle et morale ; la formation doctrinale et apostolique ; les instituts qui travaillent dans les missions.

Le chapitre V décrit l'organisation de l'activité missionnaire (n°28 à 34). En insistant sur l'unité, la communion entre tous ceux qui travaillent à la mission, le chapitre donne quelques indications claires : *La charge d'annoncer l'Évangile par toute la terre étant en premier lieu l'affaire du corps épiscopal, le synode des évêques ou conseil stable d'évêques pour l'Église universelle doit avoir parmi les affaires d'importance générale en souci spécial de l'activité missionnaire, qui est une charge très importante et très sacrée de l'Église. Pour toutes les missions et pour toute l'activité missionnaire, (aujourd'hui Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples) (...). En union avec le Secrétariat pour favoriser l'unité de chrétiens (aujourd'hui Conseil pour la promotion de l'unité des chrétiens), il doit chercher les moyens de procurer et d'organiser la collaboration fraternelle ainsi que la bonne entente avec les initiatives missionnaires d'autres communautés chrétiennes, afin que le scandale de la division soit supprimé dans la mesure du possible (...).* On en vient ensuite à l'organisation locale dans les missions, la coordination régionale, l'organisation de l'activité des instituts, la coordination entre les instituts et la coordination entre les instituts scientifiques.

Le chapitre VI parle de la coopération (n°35 à 41). *L'Église étant tout entière missionnaire, et l'œuvre de l'évangélisation étant le devoir fondamental du Peuple de Dieu, le saint Concile invite tous les chrétiens à une profonde rénovation intérieure, afin qu'ayant une conscience vive de leur propre responsabilité dans la diffusion de l'Évangile, ils assument leur part dans l'œuvre missionnaire auprès des païens.* Aussi passe-t-on en revue le Peuple de Dieu tout entier, les communautés chrétiennes, les évêques, les prêtres, les instituts de perfection (la vie consacrée) et les laïcs.

La conclusion salue tous les prédicateurs de l'Évangile, surtout ceux qui pour le nom du Christ souffrent la persécution (n° 42)

*(voir la suite en décembre 2019)*



## CHAPELLE NOTRE-DAME de HEIGNE

Messe dominicale à 11h

### **Vendredi 1er novembre**

- 11h : Messe de la Toussaint, avec recommandation des défunts.

### **Dimanche 24 novembre : Fête du Christ Roi, le roi de l'Univers.**

- 11h : Messe dominicale

" Où chercher le Christ Roi, où le trouver ? Il est là où est le pauvre, le prisonnier, le malade, le mal-vêtu, l'étranger, l'affamé, l'assoiffé.

Il est là où, souvent, nous ne voulons pas ou n'osons pas aller à sa rencontre"

*" Seigneur Jésus, Roi de l'Univers, sur la Croix, tu t'es donné jusqu'au bout pour nous manifester l'Amour infini du Père et nous donner les grâces de Son Pardon.*

*Comme au bon larron, Tu nous appelles aujourd'hui à collaborer avec toi à Ton Royaume de justice et de paix.*

*Envoie-nous au cœur du monde, dans nos familles, nos quartiers, nos lieux professionnels et d'études mais aussi dans les périphéries les plus éloignées de notre existence.*

*Rappelle-nous aujourd'hui que tu comptes sur notre témoignage pour consoler les souffrants, pardonner le mal, pour aimer ceux qui sont seuls et partager avec ceux qui n'en ont pas. Que nous puissions faire des œuvres de la Miséricorde l'orientation de nos vies et nos relations. Que ton Esprit Saint nous soutienne, Seigneur. Qu'il nous rende sensibles à ta Présence et acteurs de ton Royaume, témoins d'Évangile, semences de vie nouvelle et éternelle pour la croissance de l'Église et du monde.*

**Amen"** - Prière de la Paroisse Saint Hyacinthe, en Guadeloupe -

### Réunions paroissiales :

Dimanche 3 novembre KT 1- 2- 3 de 9h à 11h en la Chapelle N.D.de Heigne  
suivie de la Messe

Dimanche 17 novembre KT 1 de 9h à midi à Dampremy

Mercredi 20 novembre réunion des Responsables du Groupe des Pèlerins de  
Sainte Marie-Madeleine : 14h à Dampremy

### **Dimanche 1<sup>er</sup> décembre : 10h30 : Messe en l'Honneur de St Eloi**

100<sup>ème</sup> Anniversaire

de l'Association Royale Confraternelle des Disciples de Saint Eloi de Jumet Heigne

### **Mercredi 4 décembre : 18h : Messe en l'honneur de Sainte Barbe**

demandée par l'Association des Anciens Mineurs de Jumet Heigne

Secrétariat de la Chapelle N.-D. de Heigne - 14, rue Houtart - 6040 Jumet Heigne

Permanence de 10h30 à midi, le 1<sup>er</sup> samedi du mois

Réservation de la Salle Michel d'Oultremont : Clémentine Santarone : 0486.30.93.58

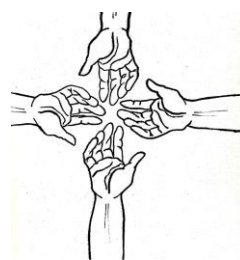
- Tous les mardis de 9h à midi : activités libres - "Mardi détente"
- Vendredi 15 et samedi 30 novembre : Les Disciples de Saint Eloi de Jumet Heigne
- Mercredi 20 novembre à 20h : Les Amis de la Madeleine
- Vendredi 22 novembre à 18h : Reiki - Samedi 23 novembre à 13h30 : Reiki



## Seigneûr, dj'ai trovè vos visâdje...

Robert Arcq

- extrait de la "messe di nos payis" -



Dins l'bouche du cén qui criye misère,  
Dins l'cén qui vike en esclavâdje  
E qui n'sait rastènu s'colére,  
Seigneûr, dj'ai trovè vos visâdje.

Dins les is di l'èfant qui brait  
Pièrdu dins l'guère è les càrnâdjes  
E qui n'a jamé conu l'paix,  
Seigneûr, dj'ai trovè vos visâdje.

Dins l'cén qui voureut vos trouver  
E qui n'sait couminchi s'voyiâdje  
Pasqu'i n'trouve persone pou l'min.ner  
Seigneûr, dj'ai trovè vos visâdje.

Dins les campagnes è les pachis  
Qui s'ècrèse-nut pa d'sous l'orâdje  
E qu'nos distrûjons à pléji,  
Seigneûr, dj'ai trovè vos visâdje.

Dins l'èfant qu'on n'wèt nén voltî,  
Dins l'cén qui gin.ne didins  
l'min.nâdje,  
Dins l'cén qu'on tuwe divant d'viki,  
Seigneûr, dj'ai trovè vos visâdje.

Dins les is du cén qu'est tout seû  
E qui s'sint presse à piète corâdje,  
Dins l'vî qu'a fwin, dins l'djon.ne qu'a  
peu,  
Seigneûr, dj'ai trovè vos visâdje.

Dins l'cén qu'a trimé tout'ès viye,  
Sins grand brût éyèt sins ramâdje,  
Dins ses dwègts scrans, ses mwins  
moûdiyes,  
Seigneûr, dj'ai trovè vos visâdje.

Dins l'homme qui s'èrtouve tout mërseu  
Arrivé au d'bout du voyiâdje  
E qui n'sait michi qu'il a peu,  
Seigneûr, dj'ai trovè vos visâdje

Dins l'èfant contint qui sourit  
En wèyant s'édaler l'orâdje,  
Dins l'hièbe flaniye qui ravêrdit,  
Seigneûr, dj'ai trovè vos visâdje.

*Dans la bouche qui crie misère,  
Dans l'homme qui vit en esclavage  
Et qui ne sait plus tenir sa colère,  
Seigneur, j'ai trouvé ton visage.*

*Dans les yeux de l'enfant qui pleure  
Perdu dans la guerre et les carnages,  
Et qui n'a jamais connu la paix,  
Seigneur, j'ai trouvé ton visage.*

*Dans celui qui voudrait vous trouver  
Et qui ne sais par où vous chercher  
Parce qu'il ne trouve personne pour le guider  
Seigneur, j'ai trouvé ton visage.*

*Dans les champs et les prés  
Qui se redressent après l'orage  
Et que nous détruisons sans compter  
Seigneur, j'ai trouvé ton visage.*

*Dans l'enfant qu'on n'aime pas,  
Dans celui qui gêne le ménage,  
Dans celui qu'on tue avant qu'il ne vive,  
Seigneur, j'ai trouvé ton visage.*

*Dans les yeux de celui qui se retrouve tout seul  
Et qui se sent prêt à perdre courage,  
Dans le vieux qui a faim, dans le jeune qui a  
peur,  
Seigneur, j'ai trouvé ton visage.*

*Dans celui qui a travaillé toute sa vie,  
Sans bruit et sans forfanterie,  
Dans ses doigts fatigués, ses mains meurtries,  
Seigneur, j'ai trouvé ton visage.*

*Dans l'homme qui se retrouve seul  
Arrivé au bout du voyage  
Et qui ne sait cacher qu'il a peur,  
Seigneur, j'ai trouvé ton visage.*

*Dans l'enfant heureux qui sourit  
En voyant s'éloigner l'orage,  
Dans l'herbe fanée qui reverdit,  
Seigneur, j'ai trouvé ton visage.*

## Dans le Doyenné

### **Horaire des célébrations de la fête de Toussaint et des fidèles défunts**

#### **Jeudi 31 octobre à 17h30**

Chef-Lieu : Toussaint

Lodelinsart - Ouest : Toussaint + Commémoration des défunts

#### **Vendredi 1er novembre**

8h30 - Gohyssart : Toussaint

9h30 - Houbois : Toussaint + commémoration des défunts

9h30 - La Docherie : Toussaint + Commémoration des défunts

9h30 - Try-Charly : Toussaint + Commémoration des défunts

11h00 - Dampremy : Toussaint + Commémoration des défunts

11h00 - Heigne : Toussaint + Commémoration des défunts

11h00 - Roux Centre : Toussaint

#### **Samedi 2 novembre**

**11h00** - Chef-Lieu : Commémoration des défunts

**11h00** - Gohyssart : Commémoration des défunts

11h00 - Roux Centre : Commémoration des défunts

## Dans la Région

### **Du vendredi 8 novembre à 18h au dimanche 10 novembre à 18h :**

*Week-end monastique pour jeunes de 18 à 40 ans.*

Vivre un week-end avec la communauté à l'intérieur du monastère, Suivre l'horaire des temps liturgiques, Vivre une expérience spirituelle à travers la réalité monastique (lecture de la Parole, prière personnelle, vie communautaire, travail), Etre accompagné personnellement

A l'abbaye de Soleilmont 150, avenue Gilbert 6220 Fleurus 071 38 02 09 <sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub>  
sol.communaute@belgacom.net - www.abbayedesoleilmont.be

**Le samedi 23 novembre 2019 de 14h à 16h :** *Conférence pour les visiteurs de malades de Charleroi*, par l'abbé Paul Scolas, sur le thème : *Annoncer l'Évangile, une urgence !*  
la Salle Saint Louis 5 rue Charnoy à 6000, Charleroi tel. : 071/38.19.61

### **Le samedi 23 novembre de 9h30 à 16h :** *Journée de prière*

La « Maison diocésaine de la prière » propose des journées toutes imprégnées de silence et de prière, nourries par l'écoute de la Parole du Seigneur, de l'Eucharistie et de brefs temps de partage.

Chez les Ursulines de Mons, au « Caillou Blanc » (avenue du Tir, entrée à côté de celle de l'école).

Inscription : Jennifer Delhaye - jennifer.delhaye@evechetournai.be - 069 452 660.

Emportez votre pique-nique (potage sur place) et une Bible.

**A l'abbaye de Soleilmont**, 150, avenue Gilbert 6220 Fleurus – 071 38 02 09

***Le premier samedi du mois à 14h30 : groupe « Lectio »***

lecture méditée et partagée de l'Évangile.

***Les 2ème et 4ème vendredis du mois à 10h : groupe « Prière des Mères »***

**Le 4ème jeudi du mois de 9h à 16h : « Un jour pas comme les autres »**

S'offrir de temps à autre une journée pour se mettre à l'écoute de Dieu, pour prendre un temps de recul, de prière et de silence.

organisé par des chrétiens de la région.

Inscriptions : Christian 0496 26 13 14



## **La foi rend les chrétiens « intrépides dans la charité »**

« La foi dans le Seigneur ressuscité a rendu les chrétiens intrépides dans la charité et elle est le plus grande antidote contre les tendances de notre temps, pleines de divisions et d'oppositions », écrit le pape François à l'Assemblée plénière annuelle du Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (CCEE).

La rencontre s'est ouverte à Saint-Jacques de Compostelle le 3 octobre 2019, sur le thème « Europe, temps de réveil ? Les signes de l'Espérance ».

Dans son message adressé au cardinal Angelo Bagnasco, président du CCEE, le pape souligne que la ville espagnole est « un lieu hautement symbolique pour redécouvrir la grande richesse de l'Europe unie dans sa tradition religieuse et culturelle, et pourtant si contrastée dans les particularités qui constituent sa richesse ».

Le pape invite à vivre ces journées comme « un chemin visant à entrevoir les signes d'espérance qui constellent l'Europe de nos jours » : « Il y en a tant, souvent cachés, même si nous sommes souvent conduits à ne pas nous en rendre compte, a-t-il affirmé. Nous les voyons en commençant par la sollicitude de nos nombreux frères vers tous ceux qui sont dans la souffrance et dans le besoin, spécialement les malades, les prisonniers, les pauvres, les migrants et les réfugiés ; ainsi que dans l'engagement dans le domaine culturel, spécialement dans l'éducation des plus petits qui sont l'avenir de l'Europe. »

Au fil du texte, il encourage à « un engagement de charité », à « regarder l'autre comme personne ». « Les populismes que nous voyons se répandre en ce moment, constate-t-il, se nourrissent de la recherche continue de conflits, qui n'ouvrent pas le cœur, mais l'emprisonnent entre des murs de ressentiment étouffant. » Au contraire, « la charité ouvre et fait respirer. Elle n'oppose pas les personnes, mais elle voit se refléter dans les "besoins des plus petits" les besoins de chacun de nous, parce que nous sommes tous un peu indigents, tous un peu fragiles, nous avons tous besoin de soin. »

Le pape donne pour modèle « trois grandes dames » que Jean-Paul II a proclamées patronnes de l'Europe le 1er octobre 1999: sainte Brigitte de Suède, sainte Catherine de Sienne et sainte Edith Stein. « Ensemble, dit-il, elles nous montrent la charité vécue dans la famille, fondement de toute société humaine, et comme service au prochain dans la vérité et dans le sacrifice. Leurs gestes simples sont chargés d'espérance, remplis de cet amour... qui rend vraiment humain. »

En conclusion, le pape souhaite que les Européens construisent « un nouvel humanisme », capable « de dialoguer, d'intégrer et de donner vie, en valorisant en même temps ce qui est le plus cher à la tradition du continent : la défense de la vie et de la dignité humaine, la promotion de la famille et le respect pour les droits fondamentaux de la personne. » C'est à travers cet engagement, que « l'Europe pourra grandir comme une famille de peuples, terre de paix et d'espérance ».

Anne Kurian



## CLOCHER SAINT-SULPICE - CHEF-LIEU

### Horaire des messes :

\* **le samedi : messe à 17h30**

\* *le dimanche et en semaine :*

messe à 9h chez les Sœurs de Notre Dame, rue Borfilet, 2B

### Pour les baptêmes et les mariages

Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner

du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 13h à 16h ☎ 0472 / 97 87 68

## NOUVELLES FAMILIALES

### ***Sont entrées dans la famille chrétienne par le baptême :***

- Mia ROMANUS, fille de Florent et de Laura LACOURT, rue Sohier, 60.
- Tessa FABBRO, fille d'Angelo FABBRO et de Francesca IADICICCO, rue Lambillotte, 31.

### ***Sont retournés auprès du Père :***

- Louise SAVELS, veuve de Georges PARDOEN, rue J. Wauters, 30-32. Elle était âgée de 86 ans.
- Anna Marie DENIS, veuve de Raymond MUYLDERMANS, rue D. Kinet, 12. Elle était âgée de 93 ans.
- Hubert PIRSON, époux de Claudine MATHOT, rue J. Bertaux, 23. Il était âgé de 94 ans.
- Giuseppe COCO, veuf d'Elisa DI TROIA, rue Puissant, 2/11. Il était âgé de 55 ans.
- Elena SPINA, veuve de Brillant COSCIA, rue Rogier, 25. Elle était âgée de 96 ans.
- Didier RIPET, Allée Verte, 70. Il était âgé de 53 ans.
- Denise DESPLAT, veuve de Franz SOUBRIER, d'Evere. Elle était âgée de 97 ans.
- Gilberte BOHY, veuve de Lucien REMY, rue aux Fauvettes, 12. Elle était âgée de 95 ans.
- Teresa RUSSO, veuve de Giuseppe LEO, rue L. Lambert, 11. Elle était âgée de 87 ans.
- Jessica COUPEZ, de Fontaine-L'Evêque. Elle était âgée de 30 ans.
- Palmyre VILLERS, veuve de Marcel COLIN, rue Wauters, 3-32. Elle était âgée de 98 ans.

## ACTIVITES PAROISSIALES

***Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois, de 13h à 16h :*** Permanence St Vincent de Paul et vestiaire, à la salle paroissiale de Jumet Chef-Lieu.

***Les lundis et jeudis de 18h30 à 20h30 :*** Réunion AA La Bouée (1<sup>er</sup> groupe).

***Tous les mardis de 18h à 20h :*** réunion du 2<sup>ème</sup> groupe AA.

## EQUIPE POPULAIRE

***Prochaine rencontre : le mercredi 6 novembre, de 14h à 16h,*** à la maison paroissiale (1<sup>er</sup> étage), Place du Chef-Lieu.

Bienvenue à tous ceux qui veulent se joindre à nous.

***Adresse de contact :*** Daniel et Anne-Marie Priels -Eyckerman - tél : 071 / 37 14 37

## CLOCHER JUMET-GOHYSSART

### Horaire des offices de la semaine

Mercredi 18h00 : messe  
Vendredi 18h00 : messe, suivie de l'adoration

### Horaire des messes dominicales

Dimanche : 08h30 messe  
11h00 messe solennelle

**Accueil paroissial** (Tél. et fax : 071/35 77 24)

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 11h30.  
et le samedi de 9h à 12h.

### Inscription pour les baptêmes et les mariages :

Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

☎ 0472 / 97 87 68



## NOUVELLES FAMILIALES

### **Sont entrées dans la famille chrétienne par le baptême :**

- Lilly BOUCHER, fille de Cédric et d'Angélique VALOIS, Avenue L. Peetermans, 21 à Marchienne-au-Pont.
- Liana JUROS, fille de Sylvain DEWITE et de Kimberley JUROS, rue des Aiselies, 16/2.

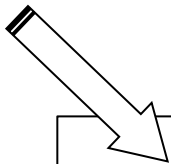
### **Se sont unis devant Dieu :**

- Maxence BOREK et Vanessa D'ANDREA.

### **Sont retournés auprès du Père :**

- Augustine DONCKERS, veuve, rue de la Station, 8 à Lodelinsart. Elle était âgée de 80 ans.
- Nadine BERTHELIS, rue A. Soupart, 19 à Marchienne. Elle était âgée de 64 ans.
- Vincenzo RENDA, époux de Luisa SAGGESE, rue Sohier, 76. Il était âgé de 71 ans.
- Jean-Claude GELINNE, veuf de Monique DE BLAERE rue des Aiselies, 133. Il était âgé de 73 ans.

-🌀-🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀🌀



**Unité pastorale refondée  
Sainte Marie-Madeleine**

**site internet : [paroissesaintemariemadeleine.be](http://paroissesaintemariemadeleine.be)**

**Adresse mail : [paroissejumet@gmail.com](mailto:paroissejumet@gmail.com)**



## CLOCHER SAINT-PIERRE - LA DOCHERIE

### Horaire des messes :

\* *le dimanche* : messe à 9h30

### Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles :

Contacteur :

*La maison paroissiale, place Astrid, 7  
du lundi au vendredi de 9h à 11h30.*

*☎ 071/ 32 81 20*

Eventuellement, en cas d'absence :

*Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner*

*du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h*

*☎ 0472 / 97 87 68*

## Arc-en-terres

Depuis le départ de Sœur Anne-Marie, ARC-EN-TERRES est transféré à la maison paroissiale de La Docherie – Place Reine Astrid, n°7 à Marchienne-Docherie.

Des activités y ont débuté :

- Une première rencontre a eu lieu le lundi 7 octobre sur le thème : « Accepter les différences ou s'accepter différent »
- La prochaine réunion aura pour sujet : « **Les droits de l'enfant** » à l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire de leur promulgation.  
Elle aura lieu le mardi 19 novembre 2019 à 18h30

Vous êtes tous invités à y participer !



## CLOCHER SAINT-JOSEPH - HOUBOIS

### Horaire des messes

**Dimanche** : 9h30 : messe

Précédée de la récitation du chapelet à 8h55 dans le fond de l'église.

### Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles

Téléphoner au Secrétariat de l'Unité Pastorale,

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h –

0472 / 97 87 68.

## NOUVELLES FAMILIALES

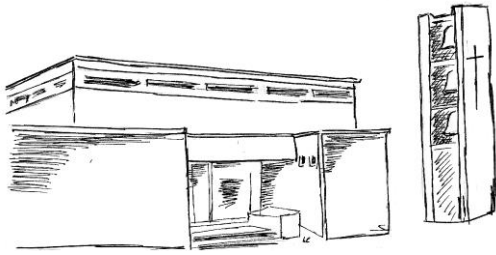
### **Sont entrés dans la famille chrétienne par le baptême :**

- Adonis CAROLEI, fils de Vincenzo et d'Anastasia DANATZIS, rue de l'Ermitage, 51.
- Thiago JONIAUX, fils d'Anaïs JONIAUX, rue A. Georges, 47.
- Noémie VALENTIN, fille de Christophe et de Delphine VAN GEEL, rue A. Mauclet, 6 à Pont-de-Loup.

## ACTIVITES PAROISSIALES

- **Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois, de 13h à 16h** : Permanence St Vincent de Paul et vestiaire.

## CLOCHER SAINT-REMY - DAMPREMY



### Horaire des messes :

*Le dimanche* : messe à 11h00

### Accueil paroissial

En l'église de Dampremy, rue P. Pastur, 39

Permanences :

Lundi – mardi – jeudi – samedi : 8h à 11h

Mercredi : 14h à 16h

Dimanche : 8h à 13h

Tél. et fax : 071/31 07 84

## NOUVELLES FAMILIALES

**Sont retournés auprès du Père :**

- Régine DENIS, veuve de Jules DEGRAUX, rue P.J. Lecompte, 5. Elle était âgée de 93 ans.
- Giovanni CONOSCENTI, rue des Français, 105. Il était âgé de 66 ans.

## ACTIVITES PAROISSIALES

**Chaque lundi : Cours de relaxation et méditation**, salle d'accueil, de 10h à 12h

**Rencontre du groupe AA**, salle A, de 10h à 12h

**Rencontre de l'équipe liturgique**, salle A, d à 13h30.

**Rencontre du groupe biblique**, salle d'accueil, à 13h.

**Chaque mardi : Rencontre du Groupe Tricotine**, salle d'accueil, de 10h à 15h.

**Tous les 3<sup>e</sup> mardis du mois :**

**Rencontre de préparation de baptême (Dampremy et Jumet-Houbois)**, à 18h.

**Chaque mercredi de 14h30 à 16h :**

**Rencontre du groupe de Prière**, à la chapelle de semaine, de 14h30 à 16h.

**Rencontre du groupe Al-Anon**, salle B, de 19h à 21h30. – contact GSM 0476/68 73 23

**Chaque jeudi : Rencontre du groupe Espace femme**, salle d'accueil, de 10h à 15h.

**Tous les 2<sup>e</sup> samedi du mois :**

**Rencontre du groupe Parkinson**, salle d'accueil, de 13h30 à 17h.



C'est lors de la ducasse de Dampremy que notre Saint Remy a participé au grand cortège de la Marsaude. C'est à cette occasion, entouré des associations locales, qu'il a été accueilli sur le parvis de l'église qui lui est dédiée. Plusieurs fidèles étaient là pour honorer sa présence et le groupe d'Espace Femmes avait préparé du café pour reconforter tous les accompagnants.



## CLOCHER NOTRE-DAME de l'ASSOMPTION - ROUX

### Horaire des messes :

- *le 2<sup>ème</sup> samedi* du mois : messe à 17h30 à la chapelle de Hubes
  - *les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanches* : célébration à 11h en l'église du Centre.
  - *les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanches* : célébration à 9h30 à la chapelle de la Bassée
- NB : A l'église du Centre et à la chapelle de la Bassée : ADAL lorsqu'il n'y a pas de messe. (ADAL = Assemblées Dominicales Animées par des Laïcs)

### Secrétariat paroissial :

Sentier des Ecoles, 1 à Roux - Tél et Fax : 071/ 45 15 22.

*Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et 14h30 à 18h*

### Maison de quartier – La Rochelle :

Sentier des Ecoles, 2 à Roux - Tél et Fax : 071/ 45 15 22

## NOUVELLES FAMILIALES

### ***Sont entrées dans la famille chrétienne par le baptême :***

- Mia LESCART, fille de Laurent et de Stéphanie BERTOLI, rue des Cloutiers, 59 à Roux
- Elena HARDIN, fille de Sébastien et de Sabine ANDRIS, rue de la Paix, 81.
- Alessia DEPRez, fille de Julien et de Mélody BOURGUIGNON, rue de l'Armistice, 44.
- Laura FALZONE, fille de Frédéric et de Jessica FERET, rue de Fontaine-l'Evêque, 1/bte3.

### ***Se sont unis devant Dieu:***

- Le 21 septembre : Mario PORCARO et Cassandra JACQUET.

### ***Sont retournés auprès du Père :***

- Maria RYBAK, rue de Courcelles, 12. Elle était âgée de 89 ans.
- Michelina IMPAGNATIELLO, rue du Réservoir, 4. Elle était âgée de 71 ans.
- Christine BASTIN, épouse de René GOSSIAUX, rue des Claires Fontaines, 31. Elle était âgée de 66 ans.
- Jean-Luc CAPELLE, rue des 3 Bonniers, 43 à Forchies-la-Marche. Il était âgé de 59 ans.

## ACTIVITES PAROISSIALES

***Chaque lundi de 13h30 à 15h30*** (sauf vacances scolaires) à La Bassée :  
Rencontre Vie Féminine.

## Décès de Sœur Maria Rybak

Nous tenons à souligner le grand rôle que Sœur Maria a joué dans notre paroisse. Elle a d'abord été membre de l'équipe qui animait le monde ouvrier à Jumet Gohyssart sur le site de l'ancien charbonnage et faisait partie de l'équipe d'aumôniers avec l'abbé Ernest MICHEL, l'abbé Michel d'OULTREMONT et bien d'autres encore. Elle avait voulu résider au milieu des classes populaires du quartier de l'Allée Verte. Elle est venue ensuite collaborer avec le père Raymond Keller à la catéchèse et à l'aide des plus défavorisés de la Bassée.

Pensionnée, elle est ensuite retournée à Orléans, dans sa congrégation « les petites sœurs dominicaines ». Et ensuite, elle a voulu revenir en Belgique, au home « Chant des Oiseaux », où elle a voulu terminer son œuvre. Elle a vraiment marqué tout le personnel et les résidents du home.

Un grand merci à toi Maria donc nous savons que tu es maintenant là où nous nous retrouverons tous ensemble, chez Dieu.



## CLOCHER SAINT-ROCH - LODELINSART OUEST



### Horaire des messes :

\* *le samedi* : messe à 17h30

Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles

### **Contact :**

Le Secrétariat paroissial de Dampremy  
rue P. Pastur, 39  
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h.  
Tél. et fax : 071/31 07 84

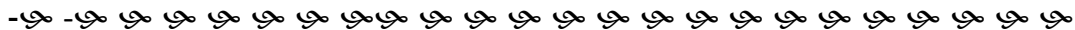
## NOUVELLES FAMILIALES

### ***Sont entrées dans la famille chrétienne par le baptême :***

- Enola et Giulia BAGLIONE, filles d'Anthony et d'Alison MUSY, rue du Chemin vert, 17 à Lodelinsart.

### ***Est retourné auprès du Père :***

- Claude BRASSEUR, veuf de Ginette CHALIN, Cité Dandoy, 20 à Dampremy.



## CLOCHER SACRE-CŒUR - TRY-CHARLY



### Horaire des messes :

Dimanche : 9h30 messe chantée

Le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois à 9h30 : messe des familles

### Pour les baptêmes et les mariages

Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner  
du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 13h à 16h

☎ 0472 / 97 87 68

## NOUVELLES FAMILIALES

### ***Est entré dans la famille chrétienne par le baptême :***

- Livio INGRASCI, fils de Christophe et de Romina AMICO, rue du Progrès, 31 à Courcelles.

### ***Est retourné auprès du Père :***

- Jean-Marie POULET, veuf d'Annie Henri, Chaussée de Philippeville, 130 à Gerpinnes.  
Il était âgé de 80 ans.

Chers lecteurs, chères lectrices de Spites  
Chers paroissiens et paroissiennes,

Je viens vers vous pour lancer un cri d'alarme.

Le Spites, ce mensuel de notre Unité Pastorale, qui avait été initié par mes prédécesseurs il y a pas mal d'années (41 ans !), va mal et très mal.

- **Sa première maladie c'est le manque de nourriture. Il a besoin d'être nourri par des articles, des nouvelles de nos clochers et bien d'autres informations et communications pouvant approfondir notre foi et notre connaissance.**
- **Sa deuxième maladie c'est le manque de lecteurs et lectrices. Le nombre de ses abonnés ne fait que diminuer chaque année.**

**Si nous ne voulons pas que cet outil, de communication et d'information de notre Doyenné, meure,**

- parlons-en autour de nous, pour susciter d'autres abonnés;
- participons à sa production en nous envoyant vos articles, vos activités, vos nouvelles  
- par papier : rue de Gosselies, 2 – 6040 Jumet  
- ou par mail : pharelmisamou@yahoo.fr  
pour le 12 de chaque mois au plus tard.

Comptant sur vous, je vous remercie  
Pharel

*Abonnez-vous à **Spites** pour 20120*  
*le mensuel d'information des communautés chrétiennes*  
*de l'Unité Pastorale de Jumet - créé en décembre 1978*

*Spites* paraît le 1<sup>er</sup> du mois, sauf en août. Il est diffusé normalement par abonnement d'un an (de janvier à décembre), soit onze numéros.

Il est distribué par courrier postal. Grâce au travail gratuit des administrateurs, rédacteurs et dactylos, l'abonnement annuel coûte 12€.

Un abonnement de soutien peut être souscrit pour 15 € ou plus, si votre amitié pour *Spites* vous dispose à nous aider.

Le paiement peut se faire :

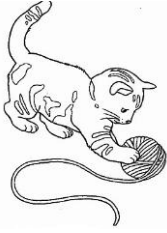
\* soit **par virement** de 12 € ou de 15 € au compte n° BE85 7320 0614 5306 de *Spites*, rue de Gosselies, 2 à 6040 Jumet. (virement joint avec mention des nom et adresse)

\* soit en déposant une **enveloppe** avec la somme de 12 € ou de 15 € **et vos nom et adresse complète** chez :

- Secrétariat paroissial,	rue de Gosselies, 2	Jumet Chef-Lieu	☎ 35.14.55
- Secrétariat	rue Houtart, 14	Jumet-Heigne	☎ 35.13.31
- Accueil paroissial (église)	place du Ballon, 39	Jumet-Gohyssart	☎ 35.77.24
- Yvette BASTIN	rue du Centre, 11	Jumet Try-Charly	☎ 35.82.14
- Maison paroissiale	place Astrid, 7	La Docherie	☎ 32 81 20
- Secrétariat paroissial	rue P. Pastur, 39	Dampremy	☎ 31 07 84
- Secrétariat paroissial	sentier des écoles, 1	Roux	☎ 45 15 22
- Permanence d'accueil	place Mattéoti, 3	Jumet-Houbois	☎ 37.25.95

En cas de déménagement, merci de nous fournir votre nouvelle adresse :  
soit par mail à : mtd\_vdb@hotmail.com  
soit par un petit mot déposé ou envoyé à l'une des adresses ci-dessus.

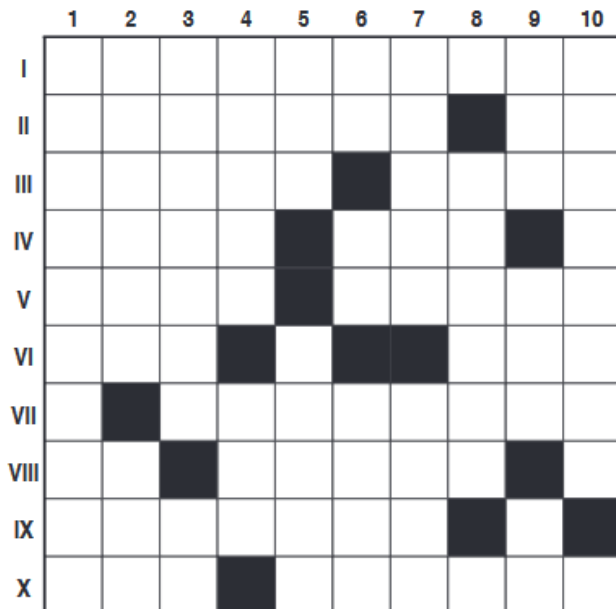
## MOMENT DE DÉTENTE



Solution du jeu du mois précédent :

	1	2	3	4	5	6
I	1	9	6	9		1
II	2	5	6		1	5
III	9		6	6	7	1
IV	6	3		2	0	5
V		8	8	5	0	
VI	4	0	0		0	0

## Mots croisés



### HORIZONTALEMENT

- I. On est censé y manger moins qu'en 1 vertical, mais ça n'est pas toujours vrai.
- II. Tête en l'air – Bientôt plus que 27.
- III. Gras sur les bonnes tables, en crise chez les gros mangeurs – Salé, en ce qui concerne l'addition.
- IV. Nation celtique – Pour appeler.
- V. Ouvrent les portes et les portées – Elle a une certaine pêche sur la carte.
- VI. Planté sur le parcours – Grugés.
- VII. Dans certaines gargotes, elles sont serrées autour de la table à défaut d'être grillées.
- VIII. Quatuor romain – Déesse de la chasse.
- IX. Un classique de la cuisine italienne.
- X. Fournit des technocrates – Charnel.

### VERTICALEMENT

1. Salle à manger.
2. Le sésame pour entrer dans un célèbre petit livre rouge – Cuit à l'apéro.
3. De bonnes occasions d'aller au restaurant – Possessif.
4. Abattues – Presque adulte.
5. Commune de l'île de Ré – Cuits comme des poulets.
6. Bout de nœud – Onze à Marseille.
7. Il faut l'être assurément pour s'offrir une très bonne table – Acier chromé.
8. Belle au dessert
9. Sans effets, mais pas forcément sur celui qui la regarde – sifflée (la bouteille) – Entendu à Marseille.
10. Un endroit à manger dehors.

**Vous trouverez la solution de ce jeu dans le prochain numéro de Spites**

Soirée  
**Porchetta**  
Invitation



Menu :  
Potage grand-mère  
Porchetta et ses crudités  
Dessert d'automne

L'asbl la Rochelle vous invite à son souper d'automne,  
le samedi 9 novembre 2019 à 19h30,  
au Cercle Saint Michel rue Jean Jaurès à Roux.

PAF : Menu adulte 15€

Menu enfant 10€

**AMBIANCE MUSICALE ET TOMBOLA**

Réservations obligatoires avant le lundi 4 novembre 2019

auprès de :

asbl la Rochelle 071/451522

Claudio Marini 0472/509381

Bernadette Vanhaekendover 0472/917055



!!